## III. L'épreuve

La servante de Dieu se vit à peine sous la livrée séraphique qu'elle oublia tout le passé pour ne plus regarder qu'en avant et plus haut. A ses yeux toute sa vie jusqu'à ce jour n'était qu'une résistance continuelle à la grâce; elle résolut d'en faire pénitence et de se corriger à tout prix. Dieu avait illuminé d'un rayon de sa grâce cette âme généreuse, et lui avait fait entrevoir le néant des choses d'ici-bas, la faiblesse, la misère de l'homme déchu, mais en même temps il avait excité en elle une ardente soif de la sainteté : « O mon Seigneur, disait-elle, à tout instant de ma vie je veux brûler du zèle de votre honneur et du salut des âmes ; je désire vous glorifier et expier mes péchés, aimer le prochain, imiter votre humilité, votre charité, votre chasteté, votre patience, votre obéissance : ceci est ma volonté, mon ferme propos ; tenez-le pour agréable ; daignez le sceller du sceau de votre grâce... Au nom de Jésus j'ai juré de lutter, de souffrir, de patienter, de vaincre, et cela sans aucun espoir de gain, uniquement pour l'amour et l'honneur de mon éternel Roi. »

Ces résolutions n'étaient pas de vains désirs; dès le premier jour de son noviciat Anne, qui s'appellera désormais Sœur Marie Crescence, les mit en pratique avec une telle fidélité et une si haute perfection que les anciennes les plus vertueuses se virent promptement dépassées. Ces résolutions montraient de plus chez notre Bienheureuse une saine conception de l'état religieux. La vie religieuse, en effet, n'est pas l'état de la perfection acquise, mais bien de la perfection à acquérir, et cette acquisition se fait par la purification de l'âme, par le dépouillement graduel des inclinations mauvaises, par l'abandon à la volonté de Dieu; la charité envers le prochain, l'obéissance aux supérieurs et aux confesseurs, l'amour de la croix, voilà les vertus solides sur lesquelles Marie Crescence fondera l'édifice de sa perfection.

La preuve évidente du haut degré de perfection qu'elle avait déjà atteint lors de son entrée en religion, nous est fournie par la mesure même des souffrances qui furent aussitôt son partage : elle devait les endurer pendant quatre longues années, avant qu'il lui fût donné de s'appuyer sur qui que ce soit. Nous verrons, dans la suite de ce chapitre, comment elle supporta, sans se plaindre et sans murmurer, les injustices des hommes et les

de la sa qui la f

On repurificatumultu nies, d'ces sou même s Que cet ments, repieuses, ceux qui saints.

Un joi cellule of Marie Cr tage et q imposera La rais

être l'obi avait eu l me. Il fa des idées dépassait apparut b certaine, pas vérita n'étaient 1 en soit, la devint into vaise part, geait des t dait la nou rait à la consoler sa de son âm obéissance moquerie,